

NOUS CONTACTER

VOS AGENTS GÉNÉRAUX
D'ASSURANCE EXCLUSIFS
AXA FRANCE

M MME BURGAT L ET G - EI GINER

6 SQUARE ROBERT SCHUMAN

34600 BEDARIEUX

☎ 04 67 95 09 05

@ agence.burgatginer@axa.fr

N° ORIAS 07012657;23000230;

12066036

orias.fr



Assurance et Banque

M VALETTE DENIS
5 CHEMIN DES VIGNAUX
34600 TAUSSAC LA BILLIERE

RÉFÉRENCE

Adhésion

0000011085341104

ATTESTATION DE PAIEMENT DE COTISATION

Complémentaire santé

LE 28 JANVIER 2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous l'attestation de paiement de vos cotisations pour votre adhésion d'assurance, encadrée par la loi Madelin n° 94-126 du 11 février 1994.

Cette attestation pourra vous permettre de bénéficier de la déduction fiscale prévue par l'article 154 du Code général des impôts (CGI), dans le respect des plafonds qui y sont visés et selon les conditions définies par la loi, par les décrets d'application et les instructions fiscales.

Cette éventuelle déduction est notamment subordonnée à l'obligation d'être à jour des cotisations aux régimes légaux de Sécurité sociale.

Il vous appartient de vérifier qu'il vous est possible d'en bénéficier.

Désignation de l'assureur : **AXA FRANCE VIE**

Désignation du souscripteur : **Association ANPERE**

Désignation de l'assuré principal : **VALETTE DENIS**

Nombre d'autre(s) assuré(s) : **2**

Nombre d'assuré(s) travailleur(s) non salarié(s) (TNS) non agricole : **3**

Date d'effet de l'adhésion : **24/03/2023**



Effet	Cotisation TNS éligible Madelin
24/03/2023	251,66 €
01/06/2023	110,97 €
01/07/2023	110,97 €
01/08/2023	110,97 €
01/09/2023	110,97 €
01/10/2023	110,97 €
01/11/2023	110,97 €
01/12/2023	110,97 €

Total de(s) cotisation(s) éligible(s) Madelin : 1 028,45 €

Conservez soigneusement cette attestation. Ne la joignez pas à votre déclaration de revenus.

Recevez, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Patricia Delaux
Directeur Santé Prévoyance AXA Santé et Collectives

